#### François Simiand (1932)

# "Économie conceptuelle (ou idéologique)"

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt\_sociologue@videotron.ca Site web: http://pages.infinit.net/sociojmt

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: <a href="http://www.ugac.uquebec.ca/zone30/Classiques">http://www.ugac.uquebec.ca/zone30/Classiques</a> des sciences sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi Site web: http://bibliotheque.uqac.uquebec.ca/index.htm

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

#### François Simiand (1932)

### "Économie conceptuelle (ou idéologique)"

Une édition électronique réalisée à partir de l'article de François Simiand, "Économie conceptuelle (ou idéologique)" (1932). Extrait de François Simiand, Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie, Tome 2, 1932, pp. 541-556. Paris: Félix Alcan, Libraire-éditeur. Texte reproduit dans l'ouvrage de François Simiand, Méthode historique et sciences sociales. (pp. 481 à 499) Réimpression. Paris: Éditions des archives contemporaines, 1987, 534 pp. Choix de Marina Cedronio.

#### Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format LETTRE (US letter), 8.5" x 11")

Édition complétée le 23 novembre 2002 à Chicoutimi, Québec.



## "Économie conceptuelle (ou idéologique)"

François Simiand (1932)

Une édition électronique réalisée à partir de l'article de François Simiand, "Économie conceptuelle (ou idéologique)" (1932). Extrait de François Simiand, Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie, Tome 2, 1932, pp. 541-556. Paris: Félix Alcan, Libraire-éditeur. Texte reproduit dans l'ouvrage de François Simiand, Méthode historique et sciences sociales. (pp. 481 à 499) Réimpression. Paris: Éditions des archives contemporaines, 1987, 534 pp. Choix de Marina Cedronio.

Par économie conceptuelle, nous voulons d'un mot désigner ici cette façon de traiter l'objet de la science économique selon laquelle on étudie et on analyse cet objet par les idées que l'esprit de l'économiste s'en fait ou en accepte, et où l'on rend compte de ce qui s'y passe ou pourrait s'y passer par la formulation idéologique aussi des relations et explications qui paraissent à l'esprit acceptables et satisfaisantes. En fait, avons-nous déjà remarqué, le plus souvent, aujourd'hui surtout, cette façon de procéder est associée plus ou moins, dans la plupart des travaux économiques (notamment en notre sujet), avec la suivante; mais elle en est cependant bien distincte de principes et de caractères. La confusion qui peut s'établir par la présentation conjointe, ou même mêlée, de résultats de l'une et de l'autre origine, ne doit pas nous tromper ici et

nous empêcher de discerner et dégager, dans cette juxtaposition même, ces principes et ces caractères propres.

Nous avons affaire ici, non pas comme dans ces autres modes d'études à des constatations empiriques limitées à un certain cadre de temps, de lieu, d'espèce, mais bien à des formulations exemptes de telles limitations et donc de cadre et portée universels ; non pas à des liaisons partielles et selon la rencontre, mais bien à des relations générales, systématiques, exprimant, expliquant le principal et l'ensemble de la matière envisagée.

Reconnaissons donc d'abord, et bien volontiers, qu'une discipline ainsi établie, si elle est dégagée de thèses et de préoccupations finalistes et intéressées, présente, par ce souci de généralité, d'explication, de formulation de lois, de "théorie" en un mot, toutes les apparences d'une connaissance proprement scientifique, à valeur universelle, et non pas d'une connaissance purement empirique, ne dépassant pas (ou ne dépassant pas sans droit) le fait pour le fait. Reconnaissons, par là-même, que, si ces apparences étaient fondées, notre tentative présente n'aurait plus grande raison d'être. Mais le sont-elles ?

Il n'entre pas dans le cadre de cette partie de postface (ni du reste, d'aucune partie de notre ouvrage) d'entreprendre une revue critique intégrale de toutes les "théories du salaire" qui ont fait ou font encore figure dans la littérature économique la plus qualifiée. De même qu'un travailleur en chimie ou en physiologie passera le plus de son temps et emploiera le meilleur de son effort dans le laboratoire et non pas dans les livres, même les plus qualifiés, de même dans le champ économique un effort de travail positif doit être le plus exclusivement possible appliqué aux faits eux-mêmes et non pas à ce qui a pu en être dit. Tout de même il convient assurément de ne pas l'ignorer; et (encore que, dans les sciences de laboratoire, on ne s'abstienne pas, et non simplement par exercice, de refaire des expériences sur des matières déjà connues ou censées l'être et que souvent ce n'ait pas été sans profit de science, neuf et même fécond) ne serait-ce pas, en effet, perdre du temps que de consacrer de longs efforts à rechercher, fût-ce par une autre voie, des relations ou explications qui, sur ce que nous cherchons, sont déjà toutes trouvées ?

Est-ce donc bien le cas ? Sans faire une exhaustive recension de toutes les doctrines conceptuelles présentées sur notre matière, il paraît possible ici d'en distinguer les diverses familles selon l'idée ou la proposition centrale d'où elles procèdent et où elles se fondent, et d'examiner de façon succincte, si et dans quelle mesure chacune nous fournit ce qu'une science positive se propose d'atteindre, c'est-à-dire une connaissance et une explication de la réalité considérée. Et dans cet examen ici, il nous importe surtout de rechercher si,

supposé qu'elles nous paraissent atteindre à ce résultat (en tout ou en partie), elles nous le fournissent bien de par cette origine et de par cette preuve conceptuelle dont se réclame et se satisfait leur méthode; ou si, au contraire, elles n'impliquent pas, au vrai, quelques éléments d'autre source et d'autre caractère, hommage involontaire et inconscient à la méthode positive, mais d'ailleurs imparfait et insuffisant, en raison même des conditions de ce recours. Peut-être en effet apercevrons-nous que ces éléments, qui leur sont nécessaires pour leur conférer valeur réelle, mais que leur méthode les empêche cependant de se donner comme il convient, nous sommes au contraire en voie, dans le plan où nous nous plaçons, de pouvoir les retrouver et dégager dans leur vraie force. Mais à quelle condition? Celle en somme, de *sortir du principe même de cette méthode pour en assurer les résultats*. Et ce nous sera une excuse *a posteriori*, s'ajoutant à celle qui précède, de ne pas avoir consacré plus de place à les exposer et discuter en détail dans toutes leurs présentations.

1) Un premier ordre d'explication dans ce type de "théorie", consiste à invoquer le mécanisme dit de l'offre et de la demande. L'essence d'une explication économique par l'offre et la demande est que, supposé un marché libre et des choses ou des services présentés à l'échange sur ce marché, les valeurs économiques relatives à ces choses ou à ces services se déterminent à raison inverse du rapport entre les quantités physiques qui en sont respectivement offertes et demandées à l'échange. - Dans le cas du salaire, un fait très gros et très manifeste apporte aussitôt à cette thèse une objection; puisqu'à tous moments il existe des chômeurs, donc une offre de travail ouvrier supérieure à la demande, comment les salaires ne baissent-ils pas de façon continue (ce qu'on a affirmé pendant un temps et nous verrons pourquoi, mais ce qui n'est certainement pas exact)? Dans le cas du salaire encore, et plus peut-être qu'en d'autres cas, une observation grossière suffit à montrer combien, en fait, le marché du travail est loin d'être ce marché libre supposé par la théorie, et combien de conditions impliquées par le jeu qui nous est décrit de l'offre et de la demande manquent ici, en fait, le plus communément, et sont remplacées par des conditions très différentes. Comme explication de la réalité, cette théorie, dès l'abord et en tous cas, laisse donc en dehors d'elle une grande part de la réalité considérée.

Mais, même admis que la théorie scientifique soit en droit, et, au moins au début, dans la nécessité, de faire abstraction d'un certain nombre d'éléments dans la réalité trop complexe, et de ne s'attacher en elle qu'à une part, et d'abord à la plus simple, - même supposé qu'en effet les implications nécessaires à cette théorie soient non pas une construction idéologique, ou normative, mais bien une abstraction conforme soit à l'essence simplifiée, soit tout au

moins à une part notable de la réalité, - une telle théorie ne suffit pas, et ne se suffit pas à elle-même, comme explication de cette part même. On peut montrer, en effet, et tout spécialement dans le cas de la location du travail ouvrier : que, supposé en présence des quantités respectivement offertes et demandées à divers prix, il n'est nullement forcé, à s'en tenir exclusivement à ces éléments, qu'un échange intervienne et donc que, par eux seuls, un prix doive s'établir ; que, cette condition première supposée remplie, il se pourrait encore que le prix ne fût déterminé qu'entre les limites peut-être assez larges. -Admet-on enfin les implications nécessaires à ce que, à chaque cas différent de quantités en présence, corresponde un prix, et que ce prix ne corresponde qu'à ce cas, on peut voir alors qu'un prix (ou un salaire) nouveau ne se réalise sur ces bases que moyennant un ou des prix antérieurement établis du même objet, et qu'au plus donc cette théorie expliquerait la variation d'un prix, mais non pas la formation de ce prix. Mais, en cet état réduit même, on peut voir, en dernière analyse, que les conditions par où se trouverait ainsi être déterminé le prix ne le déterminent, en effet, que si nous voulons bien croire qu'elles le fassent ; car la théorie ne nous le démontre nullement, et que, bien plutôt que des causes vraiment explicatives ou même seulement des conditions de la détermination du prix, elles ne sont au vrai que des signes, ou peutêtre même des effets de cette détermination accomplie 1.

2) Aussi s'explique-t-on que la théorie, le plus souvent ait cherché une base de détermination du salaire en dehors (ou en outre) du simple jeu de l'offre et de la demande. Cette base, tout un ordre de théories la cherche du côté de l'ouvrier et la trouve dans le nécessaire à l'existence ; les théories de cette famille, qui, après une fortune scientifique considérable et une utilisation polémique retentissante, sont tombées dans un discrédit presque aussi grand qu'avait été cette exaltation, méritent cependant l'examen non seulement pour cette importance historique, mais encore parce que, nous le verrons, les théories présentées à leur place qui ont connu plus récemment la vogue sont, au fond, dans la nécessité finalement d'y recourir. C'est contre cette famille spécialement que nous trouvons dirigés ces appels négatifs aux faits dont nous avons noté la présence mêlée à des thèses positives de caractère conceptuel.

Ce n'est pas cependant que l'argument facile volontiers employé en ces critiques soit décisif contre elle, d'invoquer des cas où le salaire serait manifestement soit au-dessus soit au-dessous du nécessaire : car ce terme du "nécessaire" pourrait être un régulateur ; et si la théorie montrait, comme elle a

<sup>1</sup> Cf. spécialement pour cette argumentation, notre *Méthode* positive en science économique, Et. V, sect. IV.

pensé le faire, que lorsque le salaire s'écartait en dessus ou en dessous de ce terme, il tendait, (plus ou moins vite) à y revenir, ce serait là, au contraire un résultat de science fort appréciable. — Il est également possible d'écarter de la présentation de cette théorie, si l'on veut y donner une forme strictement positive, les éléments de caractère normatif qui sont venus à son origine même et viennent encore aisément s'y mêler à des éléments de fait.

On peut aussi disputer si ce nécessaire sur quoi le salaire se règle est le nécessaire à l'individu seulement, ou contient en plus le nécessaire à la conservation de l'espèce, c'est-à-dire à la procréation et à l'élève d'enfants ; cela ne touche pas encore à l'essence de la théorie, - quoique la possibilité même de ce doute y dénonce déjà quelque flottement.

C'est à cette notion même du nécessaire à l'existence qu'il est essentiel de se prendre.

a) Définira-t-on ce nécessaire à l'existence physiologiquement, c'est-à-dire par la satisfaction minima des besoins que la science biologique reconnaîtrait nécessaire à l'entretien strict de la vie humaine? A supposer qu'une telle détermination soit obtenue, puisse être obtenue, en effet, avec valeur véritable de science, et sur des éléments physiques seuls, est-il présumable et est-il jamais constaté qu'avec ce nécessaire ainsi déterminé dans un laboratoire de physiologiste, la détermination économique du salaire ait un rapport effectif et qui suffise à en rendre compte?

b) Définira-t-on ce nécessaire à l'existence psychologiquement, c'est-à-dire par la satisfaction minima des besoins que l'opinion de l'homme reconnaît strictement indispensable de satisfaire ? Quelle et la liste de ces besoins dont la satisfaction est indispensable? Et quelle en est la satisfaction minima? Et selon l'opinion de qui ? Des ouvriers eux-mêmes, pour eux-mêmes ? De chaque ouvrier pour soi-même? Des patrons, d'un patron, sur les ouvriers, sur tel ouvrier, ou telle sorte d'ouvriers ? Du commun public ? Conceptuellement tout cela est défendable et autre chose encore. Mais comment choisir ? et par raisons objectives et lesquelles ? Même supposé ce choix fait, n'aperçoit-on pas, que même dans une seule et identique catégorie d'appréciation, cette notion est toute relative, est diverse et multiple, a varié, varie, et que prétendre déterminer le salaire par elle, c'est comme si on voulait fixer une longueur au moyen d'un mètre qui serait élastique ? A n'invoquer que quelques faits faciles à constater, glanés ici et là, ne voit-on pas que c'est attribuer au salaire une base de fixation soit compressible au-delà des limites mêmes de la vraisemblance (on peut citer des exemples) soit par ailleurs indéfiniment extensible ? Et cette indétermination de la notion essentielle à cette théorie semble même si évidente que récemment encore cela parut à certains être une pitié que la doctrine économique ait si longtemps vécu avec, - et que la discussion se soit tant acharnée pour ou contre, - une théorie qui en somme ne, voulait rien dire.

Cependant la théorie de ce type avait, sur celle du type précédent, cette supériorité d'être bien une application, puisqu'elle ne se contentait pas de rendre compte d'un salaire en partant d'un état antérieur de ce même salaire, mais bien réduisait le salaire à un élément autre ; et elle est moins absente qu'on ne le croit des raisonnements des théories plus récentes. Exprimait-elle, au total, seulement ceci que l'ouvrier gagne ce qu'il dépense"? il est vrai que l'on peut dire tout autant "l'ouvrier dépense ce qu'il gagne". Mais l'une ou l'autre formule n'est pas vaine, s'il y est aperçu une caractéristique psychologique d'une catégorie, d'une classe d'hommes, qui n'est pas rencontrée (ou au même degré) en d'autres catégories ou classes ; et cela même est explication ou partie d'explication. Plus centralement, ce nécessaire, dont le concept paraît aussi indéterminé ou aussi élastique, est bien cependant, à chaque époque, dans un pays, pour un certain milieu, pour une catégorie donnée, une réalité : mais c'est une réalité sociale. (on peut comprendre par là qu'il puisse exister des salaires différents autant qu'il existe des nécessaires différents selon les groupes et selon les catégories ; et cette diversité n'était donc pas non plus, comme on l'a cru, une objection valable à cette doctrine). Mais cela même n'est pas encore dire ou du moins pas expliquer grand chose tant qu'on n'a pas étudié et reconnu comment cette réalité sociale se forme ou comment elle varie et par quoi. Seulement, pour le voir et plus encore pour l'étudier comme telle, il fallait changer de méthode.

Le principe de cette théorie consistait à expliquer une certaine valeur par une certaine opinion : faute de voir où peut résider ou se constituer l'objectivité d'une opinion et par là de comprendre la persistance et le rôle de cette notion dans la réalité, malgré que condamnée des théoriciens, -mais pour voir et comprendre cela, il aurait déjà fallu aussi changer entièrement de méthode, - la pensée doctrinale du mode indiqué devait bien aboutir à ne voir là, du point de vue conceptuel, qu'une forme vide, et, du point de vue de la psychologie individuelle, qu'une matière arbitraire et subjective. Et, en effet, dans cette position de doctrine il est exact que cette notion est dépourvue de tout sens déterminé ; or, cependant, il nous apparaîtra tout à l'heure qu'elle ne peut justement pas s'en passer.

3) La même pitié dédaigneuse s'applique volontiers aussi aujourd'hui à la théorie dont le règne fut cependant illustre et long, dite du *fonds des* salaires : et de celle-ci encore les doctrines plus récentes sont peut-être moins dégagées

qu'elles ne le pensent. L'essence de cette "théorie" est que le salaire se trouve déterminé par le rapport entre capital disponible, dans une société donnée, qui peut être employé en salaires, et la population ouvrière existant dans cette même société. Du point de vue positif, on ne peut qu'être frappé, tout d'abord, du grossier simplisme d'une telle théorie, confondant ensemble toutes les catégories de main-d'œuvre, d'ouvriers, de salaires, qu'une observation toute sommaire de la réalité suffit à distinguer et à montrer notablement différentes. Il apparaît ainsi, dès l'abord, qu'en tout cas cette théorie ne peut pas rendre compte de ces différences mêmes, et que toute une part donc de la réalité lui échappe. Au mieux elle se borne à nous apprendre qu'au total ou en moyenne ces différences s'annulent les unes les autres : mais elles ne laissent point de nous intéresser. Admettons cependant cette interdépendance entière des ouvriers et des salaires de toutes ces productions et de toutes les branches de production ; et de cette interdépendance les théories entrées depuis en faveur ont au fond besoin pareillement.

Même admis ce postulat et cette restriction préliminaire, la fortune diverse de cette théorie suffit à nous en suggérer la critique essentielle. Cette théorie, qui avait triomphé pendant un temps à expliquer que les salaires n'augmentassent pas et même diminuassent, fut déchue ensuite de son empire, lorsqu'il fut manifeste que la généralité des salaires avait fortement augmenté : déchéance au fond aussi imméritée qu'avait été le triomphe. Car de l'un et de l'autre événement, en somme, elle n'expliquait par elle-même ni moins ni plus, puisque de l'un et de l'autre, au vrai, par elle-même elle n'expliquait rien.

N'étant en elle-même, en effet, qu'une tautologie puisqu'en substance elle revenait à dire que le salaire se déterminait par le rapport entre le total des sommes employées en salaires et la populations ouvrière appelée à se les partager, elle n'avait paru signifier quelque chose que parce qu'à cette substance s'étaient ajoutées, plus ou moins explicitement, des présomptions sur les variations respectives des deux termes de ce rapport, - auquel il est bien évident qu'en tout état de cause le salaire est égal, - et parce que ces présomptions se trouvaient à peu près exprimer, par une observation plus ou moins consciente, la réalité de ce temps. On l'a ensuite condamnée, bafouée, lorsque plus tard les variations respectives de ces deux termes, et notamment les variations du premier, se sont trouvées de façon imprévue démentir grandement ces présomptions. Or, elle n'était pas plus coupable de cet échec que méritante du succès antérieur, puisque l'un ou l'autre tenaient à des éléments de fait qui étaient extérieurs et même étrangers à son essence.

Au lieu donc de s'en prendre à sa notion du capital, au paiement sur l'acquis à la place du paiement sur le futur, et à tous autres éléments internes

de sa construction conceptuelle, il fallait s'apercevoir plus tôt, et s'apercevoir au juste, qu'elle ne prenait un sens que moyennant des apports de faits indépendants de cette analyse purement conceptuelle, et imprévisibles par elle; et ce juste départ opéré, on aurait reconnu, du reste, qu'elle suggérait des corrélations de grande importance, nous l'avons pu constater dans l'explication positive de la réalité. Mais ici encore il fallait pour cela changer de méthode.

4) La faveur des économistes en général est allée depuis à la théorie dite de la productivité du travail. L'élément objectif de détermination du salaire (en dehors du mécanisme par quoi il se déterminerait) que les théories précédentes cherchaient du côté de l'emploi du salaire par l'ouvrier, du côté des disponibilités du patron applicables à la main-d'œuvre, les théories de la présente famille le cherchent du côté de l'emploi du travail ouvrier par l'entreprise, du côté de ce à quoi sert ce travail ouvrier, de ce qu'il produit, de ce qu'il rapporte.

On pourrait demander d'abord, sur cette notion de productivité du travail, des précisions qui manquent dans les exposés les plus qualifiés, et montrer que la formule large et non analysée dont on se contente communément, comprend un certain nombre d'hypothèses bien distinctes entre lesquelles les faits nous apprennent que la réalité fait un choix très net : et assurément les doctrines du mode conceptuel, même si elles avaient distingué les cas, auraient été bien en peine de prévoir ce choix. Jusque-là, en cette forme vague sous laquelle elle a eu le plus de succès, - et qui est peut-être la raison même de ce succès, - cette théorie ouvre donc le champ du possible autant et plus qu'elle ne détermine celui de la réalité; et nous y sommes donc hors du positif pour une part, que d'ailleurs nous ignorons.

Admettons cependant que nous soyons dans la part possible du positif. Le vague de la formulation donnée à la théorie a sans doute cet avantage qu'aucun fait ne la prendra en défaut et ne pourra ne pas y être de quelque façon ramené. Mais à quel prix ? Qu'on serre de près l'abondance facile de ses développements; on pourra voir qu'elle ne se ramène guère en substance à autre chose qu'à quelque proposition de ce genre : "le salaire dépend de ce que rapporte le salaire ouvrier qui y correspond" (et encore, répétons-le, ne le présente-t-elle qu'avec des arguments dits "de raisonnement", c'est-à-dire simplement de vraisemblance, et non pas avec des arguments de fait). Mais quelle est au juste cette dépendance ? D'égalité quantitative, ou bien d'une certaine proportion, et de laquelle ? Automatique ou bien soumise à quelque déclenchement venant d'ailleurs? Se suffisant à elle-même, ou impliquant ou exigeant le jeu de quelque autre ou de quelques autres facteurs ? C'est-à-dire dépendance de cause, de cause nécessaire, ou de cause suffisante ; ou de cause nécessaire et suffisante, ou bien de condition, de condition provocatrice ou de condition permissive? etc. Tant qu'une proposition n'a pas revêtu quelquesunes au moins de ces précisions, elle ne dépasse pas le niveau d'un empirisme intelligent, et ne peut encore se présenter comme un résultat de science proprement dit.

D'autant que, par des arguments du même ordre, on pourrait montrer, du reste, qu'inversement en un sens ce que rapporte le travail ouvrier dépend du salaire" (en ce sens que le travail ouvrier ne sera employé que s'il rapporte au moins autant qu'il coûte). Et, en effet, dans l'indétermination de ces formules empiriques, tout est vrai et encore son contraire.

4a) Mais, combinée avec la théorie générale qu'on peut appeler d'un mot théorie de l'utilité limite, la théorie du salaire dite de la productivité du travail a pris un tour précis et rigoureux qui en fait certainement le type de ce que la méthode conceptuelle peut obtenir de plus joli et de plus "réussi". - La notion de productivité n'est pas mieux analysée que ci-dessus, et le champ ne s'étend pas moins au possible, en outre du réel; mais nous ne revenons pas sur ces points communs.

On a objecté ici en propre que cette productivité de l'ouvrier limite ou marginal, sur quoi, en vertu de toutes les lois les mieux reconnues de cette économique, se règlerait nécessairement le salaire, n'est, dans bien des cas, pas déterminable en fait, pas isolable de la productivité des ouvriers antérieurs; petite affaire, la loi gouverne les gens à leur insu, et le patron sûrement paie tout de même ses ouvriers à ce taux marginal qu'il ne connaît pas, ni eux davantage, et que ni lui ni personne ne serait en mesure de calculer. Citera-ton des cas où, loin de diminuer à mesure que croît la main-d'œuvre employée, la productivité du travail par ouvrier augmente d'ouvrier en ouvrier de plus embauché? L'ingéniosité incontestable de ces théoriciens ou de leurs défenseurs se fera un jeu de démontrer que ce cas exactement contraire revient au même. Tout cela est argument trop terre à terre contre une doctrine si sûre d'elle-même et de ses principes qu'elle se borne volontiers à nier, déclarer exceptionnels, ou peu importants, ou encore extérieurs à l'hypothèse (mais ils n'en existent pas moins, les faits qui pourraient la gêner).

Il faut se placer dans l'hypothèse même de cette théorie. Dans cette hypothèse même, on peut d'abord montrer que le salaire ne serait point, par elle seule, déterminé exactement : car, dans une limite dont la formule s'obtient aisément, le patron aurait encore intérêt à embaucher l'ouvrier énième en payant un salaire supérieur à la productivité de cet ouvrier ; mais du moins la théorie aurait déterminé ces limites.

Il faut aller plus loin encore, et voir si en réalité elle détermine vraiment quelque chose. On peut montrer que tout admis de l'hypothèse, ses principes propres strictement suivis, mais simplement suivis jusqu'au bout, cette théorie conduit ou à une impasse qui frise presque l'absurde, ou sinon à sortir d'ellemême <sup>2</sup>. En effet, qu'on fasse tomber la productivité à zéro après un certain ouvrier, ou qu'on la fasse seulement décroître indéfiniment sans devenir jamais nulle : si c'est bien la productivité marginale du travail ouvrier qui seule détermine le salaire, le raisonnement poussé jusqu'au bout mène à cette conséquence que le patron sachant utiliser les lois économiques pourrait ne payer ses ouvriers soit qu'avec un salaire égal à zéro, soit qu'avec un salaire pouvant devenir plus petit que toute quantité donnée. De l'un comme de l'autre, personne ne contestera, je crois, que ce soit contraire aux faits communs les plus manifestes. Et si l'on en donne comme raison évidente que l'ouvrier ne travaillera pas pour un salaire nul ou aussi petit que l'on voudra, le raisonnement nous fait, à l'inverse, remonter de limite en limite; et, en un mot, c'est dire que la détermination du salaire ne dépend pas de la productivité de l'ouvrier marginal seulement, mais encore de quelque autre chose, et de quelque autre chose par où sera déterminé cet ouvrier marginal lui-même.

De fait on peut voir, à la vérité, que, si les exposés de la théorie les plus convaincus que cette théorie tout à la fois était satisfaisante et se suffisait n'ont pas abouti à l'impasse où un raisonnement effectivement conduit sur ses

 $P1 > P2 > P3 \dots > Pn-1 > Pn$ .

Selon la théorie aussi, le salaire est égal à la productivité marginale, c'est-à-dire, s'il y a :

deux ouvriers, à P2

trois ouvriers, à P3

n-1 ouvriers, à Pn-1

n ouvriers, à Pn.

Comparons les deux excédents respectifs du produit total sur le total des salaires :

On a forcément :

(P1 + P2 + P3 ... + pn - 1 + Pn) nPn > P1 + P2 + P3 ... + Pn-1) - (n - 1) Pn-1 puisquecette inégalité se résout en

(n-1) Pn-1 - (n-1) Pn > 0

qui est toujours vérifiée puisque Pn - 1 > Pn.

Voici, en bref, une façon de présenter ce raisonnement. Soient P1, P2, P3... Pn-1, Pn les productivités respectives du 1er, 2e, 3e, n - 1ème, énième ouvrier qui, selon la théorie, vont toujours en décroissant, c'est-à-dire qu'on a :

Il résulte de là que pour n-1 ouvriers, la production totale ressortant à la somme (P1 + P2 + P3... + Pn-1), le total des salaires ressortirait à (n-1) Pn - 1; et que pour n ouvriers la production totale ressortant à la somme (Pl + P2 + P3... + Pn-1 + Pn), le total des salaires ressortirait à nPn.

Si Pn vient à être nul, on voit que l'avantage pour l'employeur serait alors maximum; si Pn devient seulement très petit, il est en tout cas de plus en plus considérable. Et encore, même si la différence Pn - 1 - Pn devient très petite, l'employeur a néanmoins toujours un excédent plus grand avec n qu'avec n - 1 ouvriers.

seuls principes aurait dû les mener, c'est qu'en réalité ils ont fait un appel implicite ou inconscient à des éléments de détermination autres, et notamment à tel ou tel de ceux où se fondaient ces théories que celle-ci prétendait remplacer.

Mais elle ne se fortifie pas de leur faiblesse : ni la concurrence de la demande ou de l'offre, ni l'étalon de vue et le salaire nécessaire, ni tel autre élément ne prennent de cette utilisation subreptice et complémentaire une valeur nouvelle. Quant à ce qu'elle nous apporte en propre, on voit que la formule en est maintenant la forme "Le salaire se règle sur un élément (la productivité du travailleur marginal) lequel se détermine lui-même à raison du salaire". Et je sais bien qu'à certains ce paraît être "le fin du fin" de l'économique nouvelle que d'établir ainsi des propositions circulaires, de les appeler "interdépendances" et de s'en contenter. Mais, accordé même que ce cercle nous apprenne quelque chose, ce qui est sûr, c'est que le salaire, nous y apparaissant comme une inconnue dépendant d'une autre inconnue, qui elle-même dépend de lui, ressort de ce cercle aussi indéterminé que s'il n'y était jamais entré.

Et pourtant il n'est pas inexact, nous l'avons bien vu, que le salaire dépende de la productivité, en un sens, et que la productivité dépende du salaire, en un autre. Mais, que et comment cette double dépendance n'est pas un cercle (parce qu'elle est alternative) ; comment, par quelle cause elle s'établit au juste dans le premier sens en une certaine phase, dans le second en une certaine autre phase ; lesquelles, des diverses et multiples actions conceptuellement possibles, sont effectives et quelle rencontre conceptuellement imprévisible de ces actions est vraiment explicatrice de la réalité : ce n'est qu'une autre méthode qui a pu nous le découvrir.

5) Depuis leur épanouissement, ces théories de la productivité et de la productivité limite semblent, à vrai dire, retrouvant à leur tour le destin de leurs devancières, être passées au zénith et commencer de décliner sur l'horizon. Une renaissance, sous des formes plus ou moins adaptées, s'est marquée des doctrines de la seconde famille; ou plus communément un éclectisme d'apparence élégant et facile balance et croit compenser des idées de cette seconde famille par des idées de la quatrième, ou inversement celles-ci par les secondes, avec, par-dessus le tout, quelque invocation de l'offre et de la demande pour tout arranger. Le malheur est que, chacune de ces familles doctrinales mettant le salaire en dépendance essentielle et explicative d'ordres de faits bien différents et relativement indépendants, il n'est pas très satisfaisant, même pour un esprit modérément critique, de déterminer une même

grandeur à la fois selon deux autres grandeurs qui sont indépendantes l'une de l'autre et diffèrent entre elles ; et surtout, lorsque cette difficulté s'y ajoute que la mètre spécial à chacune de ces dernières est en réalité un mètre élastique, bien que différent, on se trouve ne pas même déterminer sûrement deux limites entre lesquelles se situerait en fait et au petit bonheur le salaire.

De fait encore, cependant, il n'est pas inexact, - nous l'avons vu, et de façon majeure, dans les mouvements de ce temps, - que les facteurs surtout exprimés par le second groupe d'idées et les facteurs surtout exprimés par le quatrième non seulement aient été présenté à nouveau vigueur et valeur, et qu'ils aient eu à composer entre eux de telle et telle façon selon les cas. Mais, bien que traduisant plus ou moins inconsciemment l'influence de ces faits, la doctrine de méthode conceptuelle est bien incapable, par sa seule analyse de concepts, de trouver et prouver comment au jute s'établir et agit cette double, mais successive dépendance.

Au reste et au total, si nous arrivons par notre étude à donner un sens réel à ces diverses formules des doctrines traditionnelles, apercevons que c'est à la condition d'en transformer le caractère ; et c'est une remarque générale qui peut n'être pas inutile à notre orientation ultérieure. Dans leur intrépidité conceptuelle, ces formulations doctrinales visaient à être explications de substance, à dire ce qu'était, en quoi consistait, en quoi se résolvait le salaire. Et, sans doute, c'est là une ambition que la science positive n'interdit pas, mais qui la dépasse encore, semble-t-il, le plus souvent et là-même où elle est le plus avancée. Dans les domaines les plus avancés, en effet, elle se borne encore à atteindre des explications du phénomène, à reconnaître comment les choses varient et par quelles causes, et non pas ce qu'elles sont en ellesmêmes et dans leur substance. Ne nous étonnons donc pas qu'en des domaines où la connaissance positive est beaucoup moins avancée et d'ailleurs plus difficile encore, les tentatives d'explication substantielle, si nous les analysons en elles-mêmes, en concepts, se résolvent, comme nous l'avons aperçu cidessus, en de simples tautologies : "La rémunération de l'ouvrier est égale à ce qu'il dépense"; "ce qu'il dépense est égal à sa rémunération"; - "Elle est égale à la somme des disponibilités à cet effet divisée par le nombre des ouvriers"; et inversement. - "Elle est égale à ce que rapporte son travail"; et "ce que rapporte son travail se règle aussi sur elle". - Ces équivalences ne sont pas inutiles et paraissent, selon les cas, plus ou moins opportunes. Mais elles ne peuvent mieux ; elles échouent à atteindre ce que nous cherchons, c'est-à-dire à expliquer vraiment la réalité économique, même en ce qui est le plus accessible à l'explication : la variation, le "phénomène" économique.

Aucune cependant de ces théories traditionnelles n'était sur un terrain d'où n'était à tirer quelque résultat explicateur : et c'est bien ce qui fait comprendre qu'elles aient pu faire illusion. Elles valaient de la partie d'observation positive qu'y avaient inconsciemment incorporée leurs auteurs. Une fois notre recherche faite, et les corrélations effectives reconnues, nous apercevons, en effet, que chacune de ces théories traduit, en somme, de façon imparfaite et partielle, mais pourtant

caractéristique, les faits majeurs qui, au moment où elle s'est formée et épanouie, étaient fortement présentés par la réalité et devaient pour ainsi dire s'imposer, même à leur insu, même s'il n'en a pas pris connaissance explicite, à l'esprit des économistes. Et ainsi, au lieu que ces doctrines expliquent les faits, ce sont elles qui nous apparaissent, comme des faits elles-mêmes, et expliquées par les faits. - Même comprises de la sorte toutefois, remarquons que si nous les totalisions, ce total n'aboutirait pas à constituer ni même à faire apercevoir ou seulement soupçonner l'ordre d'explication auquel notre analyse expérimentale nous a mené, et qui intègre ces aperceptions successives de parties de la réalité, mais en les liant et subordonnant à une interprétation centrale et majeure.

Mais, pourra-t-on dire, même si les arguments et résultats qui viennent d'être résumés établissent en effet que les théories précédentes, différentes de contenu, mais communes de méthode, n'expliquent pas la réalité des faits (pour autant qu'elles procèdent seulement de cette méthode), prouvent-ils qu'aucune théorie nouvelle obtenue avec cette même méthode serait, pour cette seule raison, empêchée d'y réussir mieux ?

Nous avons déjà plusieurs fois présenté cette critique de principe : il suffira donc d'en marquer ici les points fondamentaux <sup>3</sup>. Le premier est de nettement distinguer, pour l'éliminer comme ne répondant pas à ce que nous cherchons tout ce qui, dans les spéculations dites théoriques de cet ordre, aurait, inconsciemment ou non, un caractère normatif (ou finaliste), c'est-à-dire, tout ce qui supposerait ou exprimerait un ou des éléments de vie économiques qui devraient être, et non pas uniquement des éléments qui sont (ou du moins sont donnés ou considérés comme tels).

Cela écarté, les prémisses, propositions d'ordre psychologique ou propositions d'ordre physique, d'où part l'analyse conceptuelle qu'est le travail théorique dans cette méthode, ou bien sont considérées comme tirées de l'obser-

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cf. notamment notre Méthode positive en science économique, III, IV, V, VII et les études de l'Année Sociologique, auxquelles il y est renvoyé.

vation et exprimant déjà directement elles-mêmes la réalité, ou bien sont à prendre comme des hypothèses. - Si elles prétendent avoir valeur d'observation, même à titre de généralisation de faits très simples, pris très gros, il est aisé de trouver aussitôt, même dans l'observation la plus courante, assez de faits notables à y opposer pour pouvoir contester cette valeur d'observation, tant qu'il n'a pas été procédé à une revue préalable de l'ensemble des cas, à une discrimination objective et précise de l'étendue et de l'importance des uns et des autres, établissant si ceux-ci ou ceux-là sont effectivement plus représentatifs, ou reconnaissant à quelles parts de la réalité ils correspondent et par laquelle au juste commencera l'étude, etc., en un mot, tant qu'il n'est pas procédé à l'établissement de cette valeur de fait suivant toutes les règles et avec toutes les précautions d'une observation vraiment scientifique. c'est-àdire, tant qu'il n'est pas changé de méthode et fait application rigoureuse d'une méthode positive consciente.

Si au contraire les prémisses sont à prendre comme des hypothèses, cette méthode, légitime en principe, n'est vraiment conclusive elle-même et n'aboutit à l'explication du réel qu'à plusieurs conditions.

1° Il faut : a) que, touchant ces prémisses, tous les cas possibles soient aperçus et considérés, et b) que, de ces prémisses et dans tous ces cas, toutes les déductions possibles soient tirées, ou c) que, si certains seulement de ces cas ou certaines seulement de ces déductions sont retenus, ce choix et cette élimination soient discutés et fondés par des raisons : sinon l'étude reste imparfaite et contestable de son intérieur même et ne peut être qu'arbitraire ou empirique. Et 2° surtout, il faut que les résultats de ces opérations déductives et éloignées de la réalité soient, en eux-mêmes ou dans leurs conséquences, soumis à un contrôle par les faits, à une confrontation avec les données de l'expérience : sinon, tant que cette vérification n'est pas faite et n'a pas réussi, ces résultats ne peuvent, au mieux, valoir que comme une explications possible de faits possibles, mais non comme une explication positive des faits réels.

Or, de ces conditions, on peut voir qu'aux deux branches a et b de la première, - en fait insuffisamment remplies (nous en avons donné des exemples variés) dans les travaux les plus qualifiés pour représenter cette méthode, - il n'est guère à espérer de pouvoir jamais beaucoup mieux satisfaire. Car la puissance déductive de l'esprit humain est limitée ; et le nombre et la diversité des cas possibles, dans les hypothèses même les plus simples de notre matière, mènent bientôt à une complication où la pure déduction ne peut que se perdre ou échouer, et dans laquelle seul le contact avec l'expérience peut apporter le fil conducteur et, par l'élimination des possibles non réalisés, la simplification nécessaire. D'autre part, si la branche est adoptée, elle n'est

qu'un empirisme au petit bonheur, si elle n'est pas précédée d'une reconnaissance générale et élimination raisonnée impliquant a et b. Ou bien, au mieux, la pensée déductive n'arrive en fin de compte, et faute de l'aliment qui ne peut lui venir que du dehors, c'est-à-dire de l'expérience, qu'à se retrouver ellemême, c'est-à-dire n'aboutit en dernière analyse qu'à des tautologies ou à des cercles.

Mais surtout, supposé même que ce travail déductif soit parfait, et avance à quelque chose, c'est la deuxième et indispensable condition, la confrontation avec la réalité qui, en fait, n'est jamais remplie de façon satisfaisante; et il faut voir qu'en effet il n'en peut guère être autrement. D'abord, pour procéder valablement et en rigueur à cette confrontation, il faudrait, en somme, recourir à une tractation des faits qui ne serait guère autre chose qu'une application de la méthode positive, expérimentale, c'est-à-dire, de la méthode exactement opposée à celle avec laquelle on prétend suffire à la théorie du réel ; sinon, la prétendue épreuve des faits ne dépasse pas ce que nous avons appelé l'exemplification ou "l'échantillonnage" et dont nous avons eu plus d'une occasion de montrer toute l'insuffisance. Ensuite et au fond, il y a très peu de chances qu'en une matière de faits aussi complexes la déduction conceptuelle de l'esprit, même sur hypothèses multiples et combinées, ait chance de pouvoir, à son terme, rejoindre effectivement le réel. Une telle méthode n'a réussi qu'en des matières beaucoup plus simples; et même dans ces cas, si au terme de la déduction on retrouve finalement la réalité, c'est peut-être bien qu'au début, pour l'hypothèse même, on en était parti.

C'est bien, à vrai dire, ce que plus ou moins, au fond, pensaient faire les théories que nous critiquons; mais nous avons vu que c'était une illusion. Nous pouvons bien, maintenant ajouter qu'il y a une raison interne, radicale, qui ressort notamment de l'ensemble de notre travail, pour que ce ne soit pas plus atteint par d'autres dans la même voie. Les prémisses d'où peut partir en notre matière ce travail déductif hypothétique peuvent être, avons-nous dit, certaines propositions d'ordre physique, et surtout des propositions d'ordre psychologique. Que les premières, en un tel ordre de faits, ne puissent guère, même à titre d'hypothèses, être formulées sans expérience préalable, cela est probable. Mais pour les secondes, davantage encore et contrairement à une illusion assez commune cela est, à ce que nous reconnaissons, certain. C'est une illusion, en effet, que parce qu'il s'agit d'éléments psychologiques, notre esprit les atteigne directement et d'emblée ; car les éléments psychologiques essentiels, premiers, et vraiment explicateurs de notre matière, -cela nous apparaît sur l'objet même de ce travail comme un résultat manifeste de notre étude, - sont des éléments psychologiques sociaux. Or, si l'on peut demander à l'introspection pure une connaissance (au moins par un certain côté) des éléments psychologiques, ceux qui sont de nature ou de réalisation sociale ne sont pas saisis sûrement par l'individu en lui-même, et même ne sont pas aperçus par lui, mais ne sont atteints vraiment que par une observation objective analogue à celle par où nous atteignons les phénomènes physiques de la nature. Et voilà une raison décisive de nous tourner vers une autre méthode. Mais les résultats négatifs antérieurs et toutes les raisons qui précèdent suffisaient déjà à nous y résoudre.

Fin du texte.